

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ W&N BRUSH AND PRO MARKERS (ARTICLE)

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit W&N BRUSH AND PRO MARKERS (ARTICLE)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur ColArt International Holdings Ltd.
The Studio Building
21 Evesham Street
London
W11 4AJ
United Kingdom
+44 (0)208 424 3200
R.Enquiries@colart.co.uk

Fabricant ColArt International SA
5 Rue Rene Panhard
Z.I .Nord
72021 Le Mans Cedex 2
+33 2 43 83 83 00

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)208 424 3200 This telephone number is available during office hours only 09:00 to 17:00 GMT Language English.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé humaine Non classé.

Dangers pour l'environnement Non classé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger NC Non classé.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

W&N BRUSH AND PRO MARKERS (ARTICLE)

Ethyl Alcohol		10-30%
Numéro CAS: 64-17-5	Numéro CE: 200-578-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457610-43-XXXX
Classification Flam. Liq. 2 - H225		

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	En cas de doute, consulter un médecin rapidement. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.
Inhalation	Etant donné la nature physique de ce produit, l'exposition par cette voie est peu probable. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Aucune recommandation particulière. Si l'irritation de la gorge ou la toux persiste, procéder comme suit. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ou ceinture. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Compte tenu de la nature physique du produit, il est peu probable qu'il soit ingéré. EN CAS D'INGESTION: Donner quelques petits verres d'eau ou de lait à boire. Arrêter si la personne touchée présente des nausées, car les vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Contact cutané	Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon.
Contact oculaire	Etant donné la nature physique de ce produit, l'exposition par cette voie est peu probable. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer à l'eau. Ne pas frotter l'oeil.
Protection des secouristes	Utiliser un équipement de protection approprié aux produits environnants.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	Le produit est considéré avoir un faible risque aux conditions normales d'utilisation. La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	Aucun symptôme particulier connu. Etant donné la nature physique de ce produit, l'exposition par cette voie est peu probable. Des poussières nocives peuvent se dégager lors du processus de découpe ou de ponçage. L'inhalation fréquente de poussières sur une longue période augmente le risque de développement de maladies pulmonaires.
Ingestion	Aucun symptôme particulier connu. Peut provoquer une gêne. Des poussières nocives peuvent se dégager lors du processus de découpe ou de ponçage.
Contact cutané	Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites.
Contact oculaire	Des particules dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes.
Traitements particuliers	Pas de traitement particulier requis.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

W&N BRUSH AND PRO MARKERS (ARTICLE)

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Le produit n'est pas inflammable. Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers

Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.

Produits de combustion dangereux

Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger les personnes qui arrêtent la fuite. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comportant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Recueillir le produit répandu. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

W&N BRUSH AND PRO MARKERS (ARTICLE)

Précautions d'utilisations Lire et suivre les recommandations du producteur. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Manipuler tous les emballages et conteneurs avec précaution pour réduire les déversements. Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Eviter la formation de brouillards. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Se laver les mains soigneusement après manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Aucune recommandation particulière.

Classe de stockage Stockage non spécifique.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Ethyl Alcohol

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 1000 ppm 1900 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 5000 ppm 9500 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Des poussières nocives peuvent se dégager lors du processus de découpe ou de ponçage. Utiliser une ventilation mécanique s'il y a un risque de manipulation impliquant la formation de poussières dans l'air. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage Aucune protection particulière des yeux nécessaire lors d'une utilisation normale. Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166. Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques, résistantes aux poussières et bien ajustées, s'il y a formation de poussières dans l'air.

Protection des mains Porter des gants de protection.

Mesures d'hygiène Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

W&N BRUSH AND PRO MARKERS (ARTICLE)

Protection respiratoire Aucune protection respiratoire n'est requise. Des poussières nocives peuvent se dégager lors du processus de découpe ou de ponçage. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Porter un masque à poussières approprié. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Vérifier que l'appareil de protection respiratoire est bien ajusté et que le filtre est changé régulièrement.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Tria Marker- Different coloured 3 nibbed marker pens, Pro Marker - Range of high quality pastel and bright colours with 2 nibs.

Point d'éclair 23°C (Coupelle fermée).

Commentaires L'information fournie est pour l'encre.

9.2. Autres informations

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Stable dans les conditions de stockage prescrites.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Les informations données sont applicables au produit tel qu'il est fourni. Le produit est considéré avoir un faible risque aux conditions normales d'utilisation.

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

W&N BRUSH AND PRO MARKERS (ARTICLE)

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité CIRC Le produit n'est pas considéré comme présentant un danger étant donné sa nature physique. Contient une substance/un groupe de substances qui peut provoquer le cancer. CIRC Groupe 1 Cancérogène pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Information générale

Le produit est considéré avoir un faible risque aux conditions normales d'utilisation. Pas de danger spécifique pour la santé connu. La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation

Aucun symptôme particulier connu. Des poussières nocives peuvent se dégager lors du processus de découpe ou de ponçage. L'inhalation fréquente de poussières sur une longue période augmente le risque de développement de maladies pulmonaires.

Ingestion

Aucun symptôme particulier connu. Peut provoquer une gêne. Des poussières nocives peuvent se dégager lors du processus de découpe ou de ponçage.

Contact cutané

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites.

Contact oculaire

Des particules dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

W&N BRUSH AND PRO MARKERS (ARTICLE)

Voie d'exposition Cutanée Inhalatoire Des poussières nocives peuvent se dégager lors du processus de découpe ou de ponçage.

Organes cibles Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Le produit n'est pas considéré comme présentant un danger étant donné sa nature physique.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité La dégradabilité du produit n'est pas connue.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Minimiser ou éviter partout où c'est possible la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

Classe déchet 17 02 04* glass, plastic and wood containing or contaminated with hazardous substances

SECTION 14: Informations relatives au transport

Général Pour l'information sur les emballages/chargements en quantités limitées, consulter la documentation modale appropriée en utilisant les données fournies dans cette section.

Indications de transport routier Se référer à la Liste des Matières Dangereuses pour toute information sur des dispositions spéciales 216.

Indications de transport maritime Se référer à la Liste des Matières Dangereuses pour toute information sur des dispositions spéciales 216.

Indications de transport aérien Se référer à la Liste des Matières Dangereuses pour toute information sur des dispositions spéciales A46.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 3175

N° ONU (IMDG) 3175

N° ONU (ICAO) 3175

W&N BRUSH AND PRO MARKERS (ARTICLE)

N° ONU (ADN) 3175

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID) SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS ETHYL ALCOHOL)

Nom d'expédition (IMDG) SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS ETHYL ALCOHOL)

Nom d'expédition (ICAO) SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS ETHYL ALCOHOL)

Nom d'expédition (ADN) SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS ETHYL ALCOHOL)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 4.1

Code de classement ADR/RID F1

Etiquette ADR/RID 4.1

Classe IMDG 4.1

Classe/division ICAO 4.1

Classe ADN 4.1

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) II

Groupe d'emballage (IMDG) II

Groupe d'emballage (ICAO) II

Groupe d'emballage (IATA) II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Toujours transporter dans des conteneurs fermés verticaux et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit savent quoi faire en cas d'accident ou de déversement.

EmS F-A, S-I

Catégorie de transport ADR 2

Code de consignes d'intervention d'urgence 1Z

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 40

Code de restriction en tunnels (E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15: Informations réglementaires

W&N BRUSH AND PRO MARKERS (ARTICLE)

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (UE) N° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE.
Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Information générale	Cette FDS n'est pas obligatoire selon le règlement REACH (CE) n° 1907/2006 et est fournie à titre indicatif uniquement. Le produit, tel qu'il est fourni, ne remplit pas les conditions pour être étiqueté.
Conseils de formation	Lire et suivre les recommandations du producteur.
Date de révision	05/11/2015
Révision	7
Remplace la date	28/08/2015
Numéro de FDS	23257
Mentions de danger dans leur intégralité	H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.